





Afin d'améliorer la qualité d'accueil de la zone d'activités des Portes du Dauphiné, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), en partenariat avec la Ville de Saint-Pierrede-Chandieu, prévoit de réaménager la rue Lavoisier, le Chemin de Mûre ainsi qu'un tronçon de la D147.

Afin de limiter les désagréments pour les usagers, les travaux s'effectueront par tronçon et par demi-chaussée et **toutes les entreprises resteront accessibles en permanence.**









Les différentes étapes des travaux et conditions de circulation

Phase 1 - Travaux de desserte du réseau d'assainissement en prévision de l'extension de la zone d'activités.

Phase 1A de mi-juillet à fin septembre. Route barrée sauf entreprises riveraines.

Route barrée sauf entreprises riveraines. Travaux en demi-chaussée avec un alternat par feux.

Phase 1B de début août à mi-

septembre. Route barrée sauf entreprises riveraines. Travaux en demi-chaussée avec un alternat par feux.

Phase 2 à partir du mois d'octobre pour une durée de 12 mois.

Travaux d'aménagement de la voirie rue Lavoisier, Chemin de Mûre et sur un tronçon de la D147.

Tout savoir sur les aménagements et l'avancement des travaux

Vous avez une question ? Vous souhaitez en savoir plus ?

requalification@ccel.fr www.ccel.fr



S'inscrire à la newsletter

Réduction de la largeur de la voirie, création de trottoirs, rénovation de la chaussée, plantation d'arbres...

Tous ces aménagements permettront de sécuriser les déplacements des poids lourds, voitures et piétons, de donner plus de place aux modes doux et de créer des espaces embellis, plus accueillants.





- Phase 1A: travaux d'assainissement rue Lavoisier / de mi-juillet à fin septembre
- Phase 1B: travaux d'assainissement rue Lavoisier / de début août à mi-septembre
- Phase 2 : travaux d'aménagement de la voirie rue Lavoisier, Chemin de Mûre et D147 / sur 12 mois à partir d'octobre